

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
1990-1991

E3S9
A1
1990/91
QCSE

Québec 

Conseil supérieur de l'éducation

Rapport
annuel
1990-1991

CONSEIL SUPÉRIEUR
DE L'ÉDUCATION

91 11 2 1

DOCUMENTATION

Le contenu de cette publication a été rédigé par le
Conseil supérieur de l'éducation

Cette édition a été produite par
Les Publications du Québec
1279, boulevard Charest Ouest
Québec (Québec)
G1N 4K7

Dépôt légal — 4^e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN : 2-551-14870-7
ISSN : 5923-4108

© Gouvernement du Québec

Monsieur Jean-Pierre Saintonge
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Président,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 9),
je vous transmets le rapport annuel des activités du
Conseil supérieur de l'éducation pour l'année
1990-1991.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président,
l'expression de mes sentiments distingués.

Le ministre de l'Éducation

Michel Pagé

Québec, novembre 1991

Monsieur Michel Pagé
Ministre de l'Éducation
Hôtel du gouvernement
Québec

Monsieur le Ministre,

Conformément à la loi (L.R.Q., c. C-60, article 9),
je vous présente le rapport annuel des activités du Con-
seil supérieur de l'éducation pour l'année 1990-1991.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expres-
sion de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil

Robert Bisailon

Sainte-Foy, novembre 1991

Table des matières

I Présentation du Conseil supérieur de l'éducation 9

II Activités du Conseil, des comités et des commissions 13

- Le Conseil 13
- Les commissions 14
- Les comités confessionnels 16

III Ressources humaines et financières 19

- Composition du Conseil, des comités et
des commissions 19
- Le Secrétariat 29
- Ressources financières 29

I Présentation du Conseil supérieur de l'éducation

« C'est au Conseil supérieur de l'éducation que reviendra surtout la responsabilité de maintenir le système d'enseignement en contact avec l'évolution de la société et celle d'indiquer les changements à opérer et d'inspirer des plans à long terme. » (Commission royale d'enquête sur l'enseignement, Rapport, t. I, 1963, no 176, p. 107)

Le Conseil supérieur de l'éducation a été créé en 1964, en même temps que le ministère de l'Éducation, mais par une loi distincte qui confirme son autonomie.

La Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Science et de la Technologie et modifiant diverses dispositions législatives, sanctionnée le 20 juin 1985, confirme le mandat du Conseil supérieur de l'éducation par rapport à l'ensemble du système d'éducation. Plusieurs dispositions de cette loi amendent des articles de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation pour établir clairement que l'organisme est consultatif auprès du ministre de l'Éducation et du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

L'organisme est constitué de plusieurs instances. Il comprend :

- le Conseil même, qui doit préparer un rapport annuel sur ses activités ainsi que sur l'état et les besoins de l'éducation, en plus d'adresser des avis au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science;
- deux comités confessionnels — le Comité catholique et le Comité protestant — qui, en plus d'être chargés de faire des recommandations au Conseil, au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question relevant de leur compétence, ont des devoirs et des pouvoirs spécifiques dans leur secteur respectif;
- quatre commissions, qui assistent le Conseil dans ses travaux sur l'état et les besoins de l'éducation dans les différents ordres ou secteurs de l'enseignement, à savoir :
 - la Commission de l'enseignement primaire;
 - la Commission de l'enseignement secondaire;
 - la Commission de l'enseignement supérieur;
 - la Commission de l'éducation des adultes;

Les membres du Conseil supérieur de l'éducation, de ses comités et de ses commissions sont institués, selon les articles 94, 95 et 96 de la Loi sur l'instruction publique, visiteurs pour toutes les écoles publiques du Québec avec « le droit de recevoir gratuitement communication des résolutions, règlements et autres documents de la commission scolaire qui peuvent être communiqués par application des chapitres II et III de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels » (LRQ, chapitre I-14).

Le Conseil

Le Conseil compte vingt-quatre membres, dont au moins seize doivent être de foi catholique, au moins quatre doivent être de foi protestante et au moins un doit n'être ni de foi catholique ni de foi protestante. De ce nombre, vingt-deux sont nommés par le Gouvernement, les deux autres étant les présidentes ou présidents des comités catholique et protestant. Le sous-ministre de l'Éducation et les deux sous-ministres associés sont d'office membres adjoints du Conseil, mais sans droit de vote.

Les membres nommés par le Gouvernement le sont pour un mandat de quatre ans, à moins qu'ils ne complètent des mandats non terminés. À la fin de leur mandat, ils demeurent en fonction jusqu'à ce qu'ils soient nommés de nouveau ou remplacés. Un mandat ne peut être renouvelé consécutivement qu'une seule fois.

Le Gouvernement désigne, parmi les membres du Conseil, un président et un vice-président; l'un doit être de foi catholique, l'autre, de foi protestante.

La Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation précise le mandat de l'organisme de la façon suivante :

Le Conseil doit :

- transmettre au ministre de l'Éducation, qui le communique à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation;
- donner son avis au ministre de l'Éducation sur les règlements que celui-ci est tenu de lui soumettre;
- donner son avis au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science sur toute question de leur compétence qu'ils lui soumettent.

Le Conseil peut :

- solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et suggestions du public, en matière d'éducation;
- soumettre au ministre de l'Éducation ou au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science des recommandations sur toute question de leur compétence concernant l'éducation;
- faire effectuer les études et recherches qu'il juge utiles ou nécessaires à la poursuite de ses fins;
- édicter pour sa régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

C'est le ministre de l'Éducation qui est chargé d'appliquer la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation. C'est donc à lui que le Conseil doit transmettre son rapport annuel sur ses activités et sur l'état et les besoins de l'éducation, afin qu'il le dépose à l'Assemblée nationale.

Les comités catholique et protestant

Chacun de ces deux comités est composé de quinze membres.

Le Comité catholique compte un nombre égal de représentants des autorités religieuses catholiques, des parents et des éducateurs. Les représentants des autorités religieuses sont nommés par l'Assemblée des évêques du Québec; les autres sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation, agréée par l'Assemblée des évêques.

Le Comité protestant est composé de représentants des confessions protestantes, des parents et des éducateurs, qui sont nommés par le gouvernement sur la recommandation du Conseil supérieur de l'éducation.

À moins qu'ils ne complètent un mandat non terminé, les membres sont nommés pour un mandat de trois ans, renouvelable une seule fois.

Les sous-ministres associés pour la foi catholique et pour la foi protestante sont d'office membres adjoints du Comité catholique ou du Comité protestant, selon le cas, sans toutefois avoir droit de vote.

Chaque comité nomme l'un de ses membres à la présidence. Celui-ci devient alors membre du Conseil supérieur de l'éducation.

Les comités confessionnels sont chargés de :

- édicter des règlements pour reconnaître les établissements d'enseignement comme catholiques ou protestants et pour assurer leur caractère confessionnel;

- reconnaître comme catholiques ou protestants, selon le cas, les établissements d'enseignement et révoquer au besoin cette reconnaissance;
- édicter des règlements concernant l'enseignement moral et religieux, catholique ou protestant, l'animation pastorale catholique et l'animation religieuse protestante dans les établissements d'enseignement;
- édicter des règlements sur les conditions de qualification du personnel qui dispense les enseignements ou les services précités;
- approuver, pour l'enseignement moral et religieux catholique ou protestant, les programmes d'études, les guides pédagogiques scolaires, les manuels et le matériel didactique;
- approuver, pour l'animation pastorale catholique ou l'animation religieuse protestante, les répertoires d'objectifs et les guides afférents;
- faire au Conseil, au ministre de l'Éducation et au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science, des recommandations sur toute question de leur compétence.

Ces comités peuvent :

- donner au ministre de l'Éducation un avis, au point de vue moral et religieux, sur les programmes, les manuels scolaires, le matériel didactique qu'il adopte ou approuve pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux;
- recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question relevant de leur compétence;
- faire effectuer les études et recherches qu'ils jugent nécessaires ou utiles à la poursuite de leurs fins;
- édicter pour leur régie interne des règlements qui sont soumis à l'approbation du gouvernement.

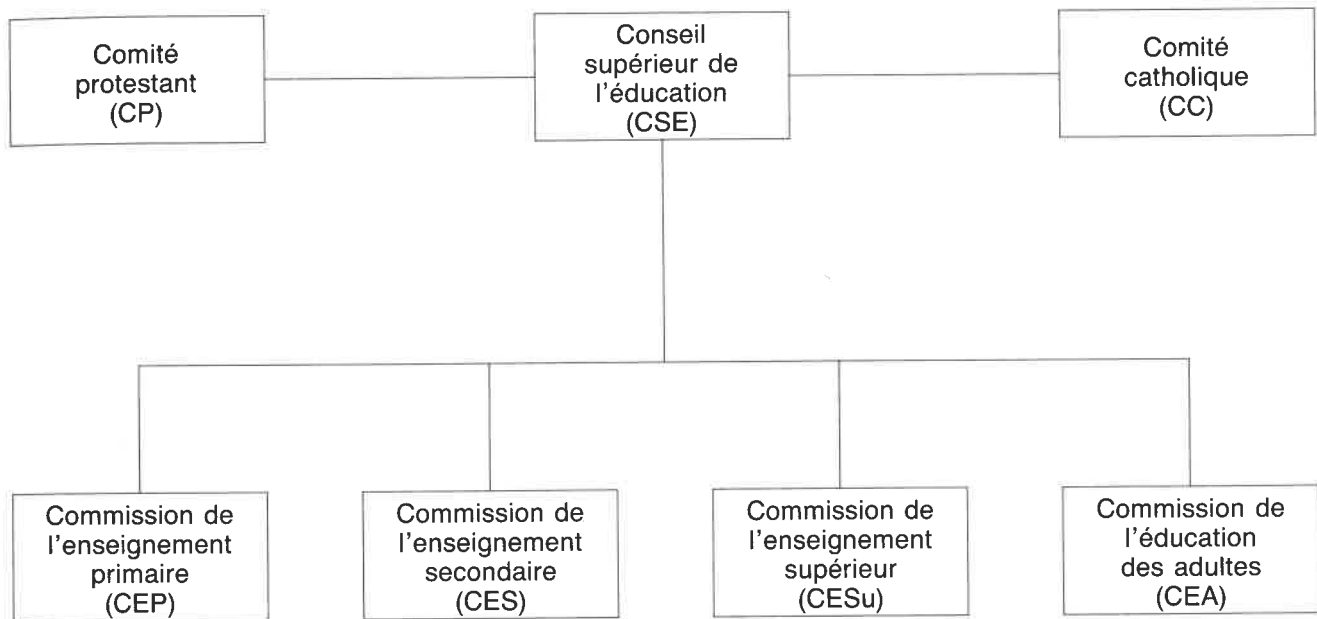
Les commissions

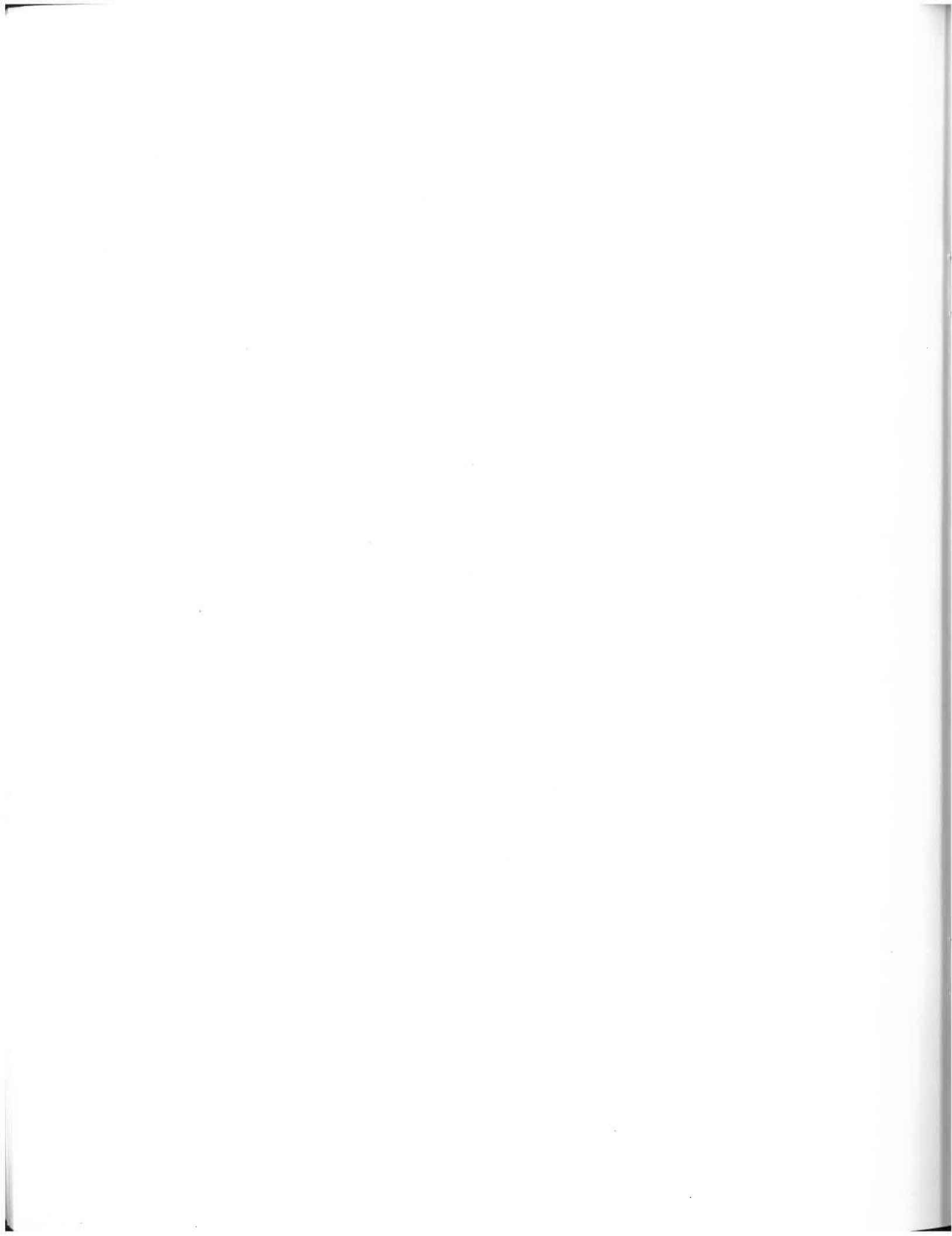
Chacune des quatre commissions est composée de neuf à quinze membres, y compris le président ou la présidente.

Les membres des commissions sont nommés par le Conseil après consultation des institutions et des organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur visé. Leur mandat est de trois ans et n'est renouvelable qu'une seule fois consécutivement. Le Conseil désigne parmi ses membres une personne à la présidence de chacune de ses commissions.

Les commissions sont chargées de faire au Conseil des suggestions relatives à leur secteur particulier.

Le Conseil supérieur de l'éducation





II Activités du Conseil, des comités et des commissions en 1990-1991*

Le Conseil

Du 1^{er} septembre 1990 au 31 août 1991, le Conseil a tenu douze réunions totalisant trente sessions**.

À ces réunions s'est ajoutée l'assemblée plénière annuelle qui a regroupé, le 6 juin 1991, les membres du Conseil, de ses comités confessionnels et de ses commissions, plus quelques permanents du secrétariat. Les travaux de cette assemblée plénière ont porté, cette année, sur le thème du rapport annuel 1991-1992 sur l'état et les besoins de l'éducation : « La gestion en éducation ».

Le Conseil a procédé, au cours de l'année à l'adoption de deux avis.

Avis du Conseil adoptés en 1990-1991***

Sujets	Date d'adoption
L'intégration des savoirs : au coeur de la réussite éducative	376 ^e réunion 16 novembre 1990
Une pédagogie pour demain à l'école primaire	378 ^e réunion 31 janvier 1991

Comité du rapport annuel

Outre le présent rapport d'activités, le Conseil doit présenter au ministre de l'Éducation, qui le transmet à l'Assemblée nationale, un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Le rapport de cette année s'intitule : « La profession enseignante: vers un renouvellement du contrat social ».

Le comité responsable de l'élaboration de ce rapport a tenu sept réunions totalisant seize sessions. Le Conseil a lui-même consacré à l'étude du dossier plusieurs séances de travail.

Ce comité était composé des personnes suivantes :

- Monsieur Marcel Fox, président, vice-président du Conseil;
- Madame Huguette Laroche, membre du Conseil;
- Monsieur Gérard Tousignant, membre du Conseil;
- Monsieur Michel Carbonneau, membre de la Commission de l'enseignement primaire;
- Monsieur Denis Pépin, membre de la Commission de l'enseignement secondaire;
- Monsieur Jacques Laliberté, membre de la Commission de l'enseignement supérieur;
- Madame Johanne Bissonnette, formatrice à l'éducation des adultes à la Commission des écoles catholiques de Québec;
- Madame Josée Roy, secrétaire du Comité.

Conformément à son mandat, le Conseil a associé les milieux de l'éducation à la réflexion de ce comité. Ainsi, il a tenu à Montréal, en novembre 1990, une journée de consultation au cours de laquelle plus de 150 personnes, issues de tous les ordres et secteurs d'enseignement et réparties en ateliers, ont été invitées à exprimer leur point de vue et à faire part de leurs expériences et de leurs attentes relativement à la profession enseignante. Le Conseil a également consulté, en décembre 1990, cinq experts en matière de formation des maîtres et recueilli, en mars 1991, le témoignage de cinq personnes engagées, aux divers ordres d'enseignement, dans des expériences novatrices ayant des répercussions sur la pratique de l'enseignement.

Par ailleurs, une enquête réalisée par entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif du personnel enseignant des ordres primaire, secondaire et collégial a permis au Comité de disposer d'un portrait actualisé de la situation et d'appuyer ses assertions quant aux aspects prospectifs de la profession enseignante.

Le rapport qui s'intitule « La Profession enseignante : vers un renouvellement du contrat social », comprend cinq chapitres. Le premier montre que la recherche de la qualité, la conjoncture sociale et le contexte scolaire invitent à un renouvellement du contrat social. Le deuxième dégage les aspects réflexif, interactif, complexe et professionnel de l'acte d'enseigner, ce qui fonde son caractère distinct. Le troisième

* Année d'activité du Conseil, laquelle s'étend du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante et ne correspond pas à l'année financière gouvernementale.

** Une session comprend une demi-journée dont la durée minimum est de deux heures.

*** On peut obtenir le texte intégral des avis en s'adressant à la Direction des communications du Conseil supérieur de l'éducation.

montre que, en ce qui concerne la tâche, la participation, l'autonomie et l'évaluation, il est possible de convenir d'une pratique responsable. Le quatrième propose d'inscrire toute formation — initiale et continue, théorique et pratique — dans un continuum professionnel. Le cinquième rappelle l'importance de donner un avenir à la carrière enseignante.

Comité sur la formation professionnelle

Ce Comité a tenu, en 1990-1991, cinq réunions totalisant huit sessions. Il était composé des personnes suivantes :

- Madame Madeleine Aubert-Croteau, présidente, membre du Conseil;
- Monsieur Louis Arsenault, membre du Conseil;
- Madame Kathy C.-Daigle, membre de la Commission de l'éducation des adultes;
- Monsieur John W. Fiset, membre du Conseil;
- Madame Luce Goerlach, membre de la Commission de l'enseignement supérieur;
- Monsieur Charles Lefebvre, coordonnateur de la formation professionnelle, Commission scolaire régionale Chauveau;
- Monsieur Roger Matte, membre de la Commission de l'éducation des adultes;
- Madame Denyse Lamothe, secrétaire.

Le mandat confié au Comité consiste à étudier la contribution des différents agents éducatifs à la formation des compétences professionnelles requises par la société, sous l'angle particulier de la planification de l'offre de formation et de ses conséquences sur la réponse aux besoins de formation.

Le Comité a organisé trois tables rondes avec des personnes-ressources issues des trois ordres d'enseignement du système d'éducation, des ministères fédéral et québécois responsables de la main-d'oeuvre, des commissions de formation professionnelle, des associations patronales et du milieu de la recherche. Le premier groupe a entretenu les membres du Comité des compétences attendues et des compétences actuellement développées aux différents ordres d'enseignement et en entreprise. Les deux autres groupes ont été invités à distinguer les facteurs qui contribuent à façonner l'offre de formation professionnelle et à exprimer leur point de vue sur les redressements souhaitables en matière de planification de l'offre de formation professionnelle au Québec.

Parallèlement, le Comité a consulté deux commissions du Conseil, soit la Commission de l'éducation des adultes et la Commission de l'enseignement supérieur, en vue de connaître leur perception de la planification qui est faite de l'offre de formation

professionnelle, des facteurs qui la déterminent et des solutions à mettre de l'avant pour que cette offre réponde le mieux possible aux besoins de la société québécoise.

Dans un premier temps, le Comité a produit un portrait qualitatif et quantitatif de l'offre et de la demande de formation et de compétences et en a dégagé les principaux déséquilibres.

Au cours de la deuxième étape, une quarantaine d'entrevues ont été réalisées auprès des intervenants du milieu pour cerner de plus près les mécanismes de planification de l'offre de formation professionnelle et les orientations des différents ministères et gouvernements en matière de formation de la main-d'oeuvre. Le Comité compte ainsi faire ressortir les principaux obstacles à une meilleure adéquation entre l'offre et les besoins de formation et proposer des pistes de solution.

Dans une dernière étape, le Comité se propose de réaliser des entrevues auprès d'entreprises et de représentants syndicaux et de réunir une dernière table d'experts. Il entend terminer ses travaux et remettre son rapport final au Conseil au cours de l'année 1991-1992.

Les commissions

Commission de l'enseignement primaire

La Commission de l'enseignement primaire a tenu six réunions ordinaires au cours de l'année, totalisant quatorze sessions; quatre sessions supplémentaires avec quelques membres ont en outre été requises.

La Commission a achevé l'étude sur la pédagogie de demain à l'école primaire entreprise l'année précédente. Cet avis, adopté par le Conseil en janvier 1991, décrit le contexte relativement nouveau de l'école primaire, précise la contribution propre de l'école à la formation fondamentale, situe les exigences qui en découlent pour l'intervention pédagogique et soumet des propositions susceptibles de favoriser une véritable écologie éducative pour l'école de demain.

La Commission a entrepris, par la suite, une étude sur l'évaluation des apprentissages au primaire. Plus particulièrement, cette étude vise à préciser la nature et le sens des diverses formes et pratiques d'évaluation qui prévalent à l'école primaire, à apprécier les acquis que l'évaluation procure aux destinataires, à rappeler les exigences qu'elle comporte pour le corps enseignant et le sens qu'elle prend pour les parents. Elle vise également à faire le point sur la question du bulletin scolaire comme moyen de rendre compte aux parents du cheminement de leur enfant.

Pour nourrir sa réflexion, la Commission a commencé par consulter des membres du corps enseignant et des parents, et par recueillir l'avis d'experts. Elle entend poursuivre ses travaux et soumettre un rapport d'étape, puis un rapport final au Conseil durant l'année 1991-1992.

Commission de l'enseignement secondaire

La Commission de l'enseignement secondaire a tenu, en 1990-1991, six réunions ordinaires totalisant vingt-deux sessions.

Les travaux de la Commission ont essentiellement porté sur l'engagement personnel et progressif de l'élève dans l'ensemble de sa démarche éducative, mais plus particulièrement dans son éducation formelle. Cette étude visait à préciser les enjeux rattachés à ce développement, à identifier des indices observables chez un élève en voie de devenir autonome et responsable et à dégager les moyens dont disposent ou pourraient disposer l'enseignant et l'école pour favoriser ce développement.

À cet effet, la Commission a effectué, au cours de l'année, treize visites en milieu scolaire. C'est ainsi que les membres de la Commission, en équipes de trois ou quatre personnes, se sont rendus dans neuf écoles des commissions scolaires suivantes: Coaticook, Chutes-de-la-Chaudière, Jérôme-Le Royer, Les Écores, Le Gardeur, Louis-Fréchette, Sherbrooke. En décembre 1990, la Commission de l'enseignement secondaire a visité quatre écoles des commissions scolaires de Chavigny, de Samuel-De Champlain et de Trois-Rivières. Au cours de ces déplacements, elle a rencontré de nombreux élèves ainsi que des directeurs d'écoles, des membres du corps enseignant et du personnel non enseignant.

Cette étude a fait l'objet d'un rapport d'étape au Conseil; un rapport final doit lui être soumis au cours de l'année prochaine, à titre d'avis au ministre de l'Éducation.

Le Conseil a également adopté, cette année, l'avis intitulé « L'intégration des savoirs au secondaire : au coeur de la réussite scolaire » qui résultait des travaux réalisés par la Commission en 1989-1990.

Commission de l'enseignement supérieur

La Commission de l'enseignement supérieur a tenu, au cours de l'année 1990-1991, six réunions régulières totalisant douze sessions.

La Commission a poursuivi l'étude du thème portant sur les profils des populations étudiantes des collèges et des universités, en axant ses travaux sur l'analyse des deux réalités suivantes : premièrement, la population étudiante s'est largement diversifiée par l'accroissement de la présence des femmes, des adultes

et des étudiants issus des communautés ethniques, ainsi que par la mise en oeuvre de mesures d'accessibilité qui ont élargi le bassin de provenance du point de vue socio-économique et géographique; deuxièmement, le mode de vie de la population a considérablement changé, ce qui se manifeste dans la diversité des modes de cheminement, dans la pratique du travail rémunéré et dans des rapports plus distants avec l'établissement, avec les personnels et avec les collègues.

Pour mener à bien son mandat, la Commission a organisé des rencontres avec des spécialistes et avec des représentants des associations étudiantes et commandé la réalisation d'un ensemble d'entrevues de groupes, d'une part, et d'un sondage plus extensif, d'autre part. En outre, la Commission a tenu, au printemps 1991, deux tables rondes de consultation constituées, pour l'une, de décideurs issus des collèges et, pour l'autre, de décideurs issus des universités, dans le but de valider un certain nombre de constats et d'hypothèses et de recueillir des opinions sur les principaux messages à formuler.

Le rapport final de cette étude est en cours de rédaction et doit être soumis au Conseil en 1991-1992, pour adoption à titre d'avis à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Commission de l'éducation des adultes

La Commission de l'éducation des adultes a tenu sept réunions ordinaires totalisant vingt-deux sessions.

La Commission a entrepris, en 1990-1991, une étude sur l'état et les besoins de l'éducation des adultes, 10 ans après la création de la Commission Jean. Plus particulièrement, cette étude vise à faire un bilan critique des orientations et des mesures effectivement mises en place pour accroître l'accessibilité de la formation et des services et assurer leur adaptation aux caractéristiques et aux besoins des individus. Elle a aussi pour objet de faire une nouvelle lecture de ces besoins dans la société actuelle et de suggérer des pistes d'action et des mesures concrètes pour répondre adéquatement à ces besoins au cours de la prochaine décennie.

Pour réaliser cette étude, la Commission a mené jusqu'à maintenant cinq activités majeures de consultation avec la préoccupation de bien saisir les effets concrets pour les personnes adultes des orientations, des politiques et des mesures mises en place. Elle a d'abord rencontré la majorité des membres de la Commission Jean puis quelques responsables de la mise en oeuvre de la politique gouvernementale de 1984. Elle a ensuite tenu, en décembre 1990, dans la région de l'Outaouais, un colloque sur l'état et les besoins de l'éducation des adultes auquel ont participé majoritairement des adultes inscrits à des activités de formation et des adultes ayant abandonné. Des intervenantes et

intervenants de première ligne et des gestionnaires ont également fait connaître à la Commission leurs réalisations, leurs difficultés et les problèmes qu'ils doivent résoudre dans leur quotidien. En troisième lieu, la Commission a rencontré, en janvier 1991, des représentantes et des représentants des principales associations québécoises vouées au développement de l'éducation des adultes qui lui ont présenté des mémoires. La Commission a ensuite voulu connaître la situation même des établissements locaux. C'est ainsi que deux commissions scolaires, deux collèges et deux universités ont préparé et présenté au Conseil, en février 1991, un document montrant l'évolution de l'éducation des adultes dans leur établissement au cours des années 80, présentant leur situation concrète en 1991 et suggérant des voies de solution. Enfin, dans le but de connaître la situation dans toutes les régions du Québec et dans tous les établissements, la Commission a mené, au printemps 1991, une vaste enquête auprès des adultes inscrits et des personnels de l'éducation des adultes.

Les travaux de la Commission ont permis de dresser un bilan critique de la situation de l'éducation des adultes au Québec, de dégager les principaux enjeux et d'identifier les éléments sur lesquels il faudrait agir prioritairement pour relever les défis de la présente décennie.

Cette étude a fait l'objet de deux rapports d'étape au Conseil; un rapport final doit lui être soumis pour adoption en 1991-1992, à titre d'avis au ministre de l'Éducation et à la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science.

Les comités confessionnels

Comité catholique

• Réunions

Le Comité catholique a tenu neuf réunions ordinaires totalisant dix-huit sessions. Le Comité a également consacré quatre sessions de travail à des journées d'études au sujet de l'enseignement moral et religieux catholique au secondaire, avec la participation d'une trentaine de personnes invitées. Les membres ont, de plus, tenu des rencontres en sous-comité.

• Relations avec divers organismes

Au cours de l'année, le Comité catholique a été en contact avec divers organismes concernés par l'éducation chrétienne en milieu scolaire : Fédération des commissions scolaires du Québec, Comité épiscopal de l'éducation, Assemblée des directrices et directeurs diocésains d'éducation, Association québécoise des conseillers et conseillères au service de l'éducation chrétienne, Conférence de la pastorale scolaire, Fédération québécoise des directeurs et directrices d'école,

Association québécoise des professeurs de morale et de religion, Provincial Association of Teachers of Ethics and Religion. Ces contacts se sont réalisés par la participation à des journées d'études ou à des tables de travail ou par des rencontres avec des représentants et des représentantes de l'un ou l'autre de ces organismes.

• Avis au ministre de l'Éducation

Le Comité catholique a transmis au ministre de l'Éducation un avis intitulé « L'enseignement moral et religieux catholique au secondaire. Pour un enseignement mieux adapté aux jeunes et aux contextes actuels ». Cet avis contient certaines considérations et recommandations qui visent à accroître la pertinence éducative de l'enseignement religieux au secondaire. À l'occasion des audiences qu'il tient dans les écoles, le Comité est fréquemment en contact avec des enseignants, des enseignantes et des élèves qui, soucieux de la qualité de l'enseignement moral et religieux catholique, lui font part de difficultés qu'ils rencontrent. Ce sont en particulier les programmes d'études et les pratiques pédagogiques qui sont mis en cause. Au cours des deux dernières années, le Comité s'est employé à faire plus ample examen des problèmes soumis. Le diagnostic qu'il établit indique un écart significatif entre ce qu'on pourrait raisonnablement attendre de cet enseignement religieux et sa réalité concrète. Aussi, le Comité recommande-t-il que des mesures soient prises dans les meilleurs délais : considération attentive du contexte socioculturel et des préoccupations particulières des jeunes, poursuite plus systématique de certains apprentissages qui apparaissent essentiels aujourd'hui, ajustement des programmes d'études et renouvellement de pratiques pédagogiques dans la classe.

• Examen des rapports d'évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques

Le Comité catholique a reçu les rapports d'évaluation du vécu confessionnel de cent soixante-deux écoles reconnues comme catholiques, conformément à l'article 7 de sa réglementation. Le Comité a examiné chacun de ces rapports. Il compte tenir à jour un bilan des informations reçues qui sont de nature à rendre compte de la confessionnalité des écoles au Québec. Les écoles ont jusqu'au 1^{er} juillet 1993 pour transmettre leur rapport.

• Reconnaissance confessionnelle des établissements d'enseignement

Le Comité catholique, en vertu du pouvoir que lui confère le paragraphe f) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, tel que modifié par l'article 568 de la Loi sur l'instruction publique,

a reconnu comme catholiques neuf établissements d'enseignement du secteur public, soit sept écoles primaires et deux écoles secondaires, et trois établissements d'enseignement secondaire du secteur privé. Il n'a reçu aucune demande de retrait de la reconnaissance confessionnelle d'une école.

• Examen des instruments pédagogiques scolaires

Au cours de l'année 1990-1991, le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe c) de l'article 22 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, tel que modifié par l'article 568 de la Loi sur l'instruction publique, a transmis au Comité catholique, en vue de son approbation, un programme d'études local, six guides pédagogiques, dix manuels scolaires et des guides d'enseignement. Le Comité a approuvé tous ces instruments pédagogiques.

Le ministre de l'Éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, tel que modifié par l'article 568 de la Loi sur l'instruction publique, a de plus transmis au Comité catholique, pour avis du point de vue moral et religieux, les programmes, les manuels scolaires et le matériel didactique qu'il entend adopter ou approuver pour l'enseignement autre que l'enseignement moral et religieux. Le Comité n'a pas émis d'avis, ces instruments pédagogiques ne présentant aucune difficulté du point de vue moral et religieux.

Comité protestant

• Réunions

Le Comité protestant a tenu huit réunions ordinaires totalisant seize sessions à Montréal (5), à Beaconsfield (1), à Sainte-Foy (1) et à Hull (1). Le Comité a aussi tenu une réunion spéciale par conférence téléphonique le 8 mai 1991.

• Consultations

Les membres du Comité ont visité deux écoles de la Commission scolaire régionale protestante District of Bedford, deux écoles de la Commission scolaire

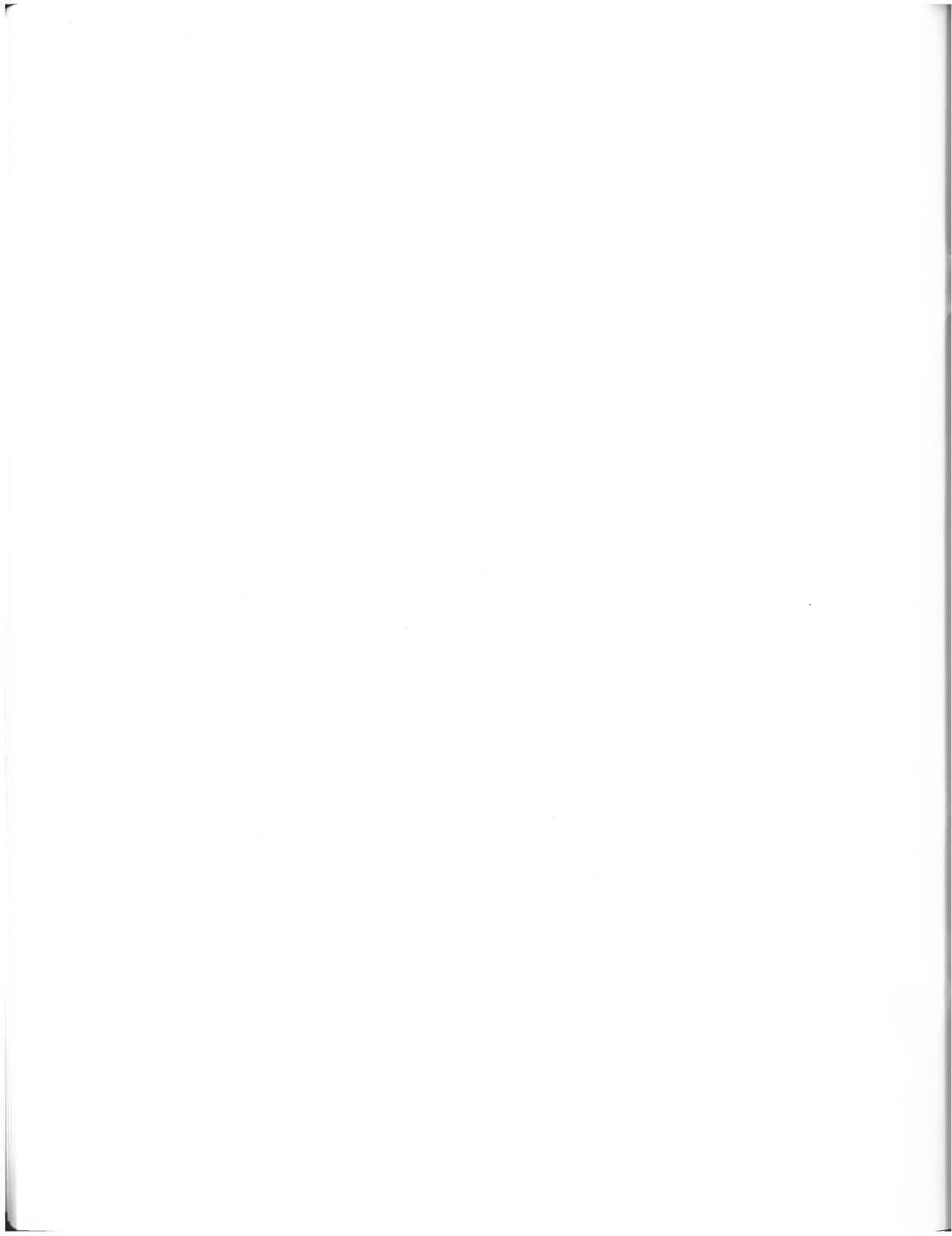
Eastern Townships et deux écoles de la Commission scolaire régionale protestante Eastern Québec. Le président ou son délégué a rencontré des représentants de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université McGill et, à plusieurs reprises, l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, la Fédération québécoise des associations foyers-écoles ainsi que l'Association des professeurs d'éducation morale et religieuse du Québec.

• Travaux

Le règlement du Comité protestant a été approuvé par le Conseil des ministres au cours de cette année.

Le Comité a parrainé, avec la Direction de l'enseignement protestant et le sous-ministre associé pour la foi protestante, un colloque sur l'enseignement moral et religieux protestant au Québec.

Par ailleurs, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, tel que modifié par l'article 568 de la Loi sur l'instruction publique, le Comité a examiné attentivement les manuels et programmes et le matériel didactique que le Ministre lui a transmis pour avis au point de vue moral et religieux.



III Ressources humaines et financières

Composition du Conseil, des comités confessionnels et des commissions

Conseil

Par le décret 844-91 du 19 juin 1991, le gouvernement a nommé au Conseil :

- Madame Hélène Huot, de Sillery;
- Madame Claire Pimparé, d'Outremont;
- Monsieur Joseph Rabinovitch, de Saint-Laurent;

pour un mandat se terminant le 31 août 1994, en remplacement de madame Louise Chené, de monsieur André Paré et de monsieur Michel Dépelteau.

Par ailleurs, le mandat de monsieur Allan Locke, de Pointe-Claire, comme membre d'office du Conseil, a été reconduit à la suite de sa réélection à la présidence du Comité protestant pour la période du 1^{er} septembre 1990 au 31 août 1991.

Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Bisaillon, Robert	Président du Conseil	1990 1994 (2 ^e)	Sainte-Sabine
Fox, Marcel R.	Vice-président du Conseil	1992	Montréal
Allaire, Louise	Professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1993	Outremont
Arsenault, Louis	Directeur des relations publiques, Québec Téléphone	1993	Rimouski
Aubert Croteau, Madeleine	Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire de Victoriaville	1992	Arthabaska
Chené, Louise	Directrice des services pédagogiques, Cégep de Sainte-Foy	1990*	Québec
Conrod, Scott	Directeur général, Commission scolaire Laurenval	1991	Montréal-Ouest
Dépelteau, Michel	Coordonnateur de l'enseignement professionnel, Commission scolaire Saint-Jean-sur-Richelieu	1990*	Saint-Luc
Fiset, John W.	Directeur adjoint, Institut d'enseignement coopératif, Université Concordia	1993 (2 ^e)	Verdun
Fontaine, Serge	Administrateur scolaire, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1991	Dollard-des-Ormeaux
Girard, Pierre-Nicolas	Directeur, Les Fédérations de l'Union des producteurs agricoles de la région de Québec	1992	Neufchatel
Huot, Hélène	Directrice des services pédagogiques Cégep de Limoilou	1994	Sillery
Inchauspé, Paul	Directeur général, Cégep Ahuntsic	1992	Outremont
Kanapé, Marcelline	Directrice en éducation, Bande de Uashat Mani-Utenam	1992	Sept-Îles

Composition — Conseil supérieur de l'éducation

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Laroche, Huguette	Enseignante, Commission scolaire régionale Lapointe	1991	Chicoutimi
Macchiagodena, Michael	Directeur général adjoint, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993 (2 ^e)	Mont-Royal
Marchand, André	Directeur général, Commission scolaire des Laurentides	1992	Pointe-aux-Trembles
Paltiel, Sarah	Membre émérite du conseil d'administration de l'Université McGill	1991	Westmount
Paré, André	Professeur d'enseignement religieux, Collège Notre-Dame	1990*	Laval-des-Rapides
Pimparé, Claire	Comédienne-animatrice	1994	Outremont
Poirier, Roland	Directeur, École polyvalente Louis-Joseph-Papineau, Commission scolaire Seigneurie	1990**	Chénéville
Rabinovitch, Joseph	Directeur général Association des écoles juives	1994	Saint-Laurent
Marcelle Sweet	Directrice, École Saint-Joseph, Commission scolaire de Val-d'Or	1993	Val-d'Or
Tousignant, Gérard	Directeur général, Commission scolaire de Coaticook	1991	Sherbrooke
Tremblay, Claude L.	Conseiller principal en développement de main-d'oeuvre et formation, Alcan Ltée	1992	Jonquière
Membres d'office			
Plante, Charlotte	Présidente du Comité catholique	1991	Sillery
Locke, Allan	Président du Comité protestant	1990	Pointe-Claire
Membres adjoints d'office			
Boudreau, Thomas-J.	Sous-ministre de l'Éducation		
Tremblay, Paul	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
David C. D'Aoust	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
Secrétaires conjoints			
Durand, Alain			
Proulx, Jean			

* Ont continué de siéger jusqu'à leur remplacement, le 19 juin 1991

** Continue de siéger en attendant le renouvellement de son mandat ou son remplacement.

Comité catholique

L'Assemblée des évêques du Québec a renouvelé, jusqu'au 31 août 1993, le mandat au Comité catholique de madame Nicole Durand-Lutzy, de Verdun, à titre de représentante des autorités religieuses.

L'Assemblée des évêques a également nommé au Comité catholique, à titre de représentant des autorités religieuses :

— Monsieur Anthony Buccongello, de Dollard-des-Ormeaux, pour un mandat se terminant le 31 août 1993, en remplacement de madame Dolorès Garand.

En outre, par le décret 1213-90 du 22 août 1990, le gouvernement a nommé au Comité catholique, sur recommandation du Conseil qui avait obtenu l'agrément de l'Assemblée des évêques :

- Monsieur Jacques Otis, de Montmagny, pour un deuxième mandat se terminant le 31 août 1993, à titre de représentant des éducateurs;
- Monsieur Marc Sabourin, de Saint-Laurent, pour un deuxième mandat se terminant le 31 août 1993, à titre de représentant des parents;
- Monsieur Élie Lavoie, de Gaspé, à titre de représentant des parents, pour un mandat se terminant

le 31 août 1993, en remplacement de monsieur Jean Foster.

Un siège est devenu vacant suite à la démission, le 6 mars 1991, de monsieur Paul Chailler.

Madame Charlotte Plante a été réélue pour un an, soit jusqu'au 31 août 1992, à la présidence du Comité catholique.

Composition — Comité catholique

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des autorités religieuses			
Buccongello, Anthony	Pédagogue à la retraite	1993	Dollard-des-Ormeaux
Chénard, Gabriel	Professeur de théologie morale et vice-doyen, Faculté de théologie, Université Laval	1991 (2 ^e)	Sainte-Foy
Durand-Lutzy, Nicole	Rédactrice de manuels, Centre éducatif et culturel inc.	1993 (2 ^e)	Verdun
Lussier, Mgr Gilles	Évêque auxiliaire à Saint-Jérôme, Évêché de Saint-Jérôme	1992	Saint-Jérôme
Touzin, Raymonde	Directrice générale, Commission scolaire des Chutes-de-la-Chaudière	1992 (2 ^e)	Sainte-Foy
Représentants des parents			
Berger, Jeanne-Paule	Directrice des services éducatifs, Commission scolaire La Neigette	1991	Rimouski
Chailler, Paul (démission 91-03-18)	Directeur, Polyvalente La Poudrière, Commission scolaire Des Chênes	1991	Saint-Germain
Dionne, Gérard	Professeur de philosophie, Collège de Lévis	1992	Saint-David
Lavoie, Élie	Directeur du Service éducatif, Commission scolaire régionale de la Péninsule	1993	Gaspé
Sabourin, Marc	Pédagogue à la retraite	1993 (2 ^e)	Saint-Laurent
Représentants des éducateurs			
Plante, Charlotte	Présidente du Comité catholique	1992	Sillery
Charron, André	Professeur titulaire, Faculté de théologie, Université de Montréal	1991	Montréal
Furlan-Di Maulo, Maria	Enseignante, École Michelangelo, Commission des écoles catholiques de Montréal	1992	Saint-Laurent
Otis, Jacques	Conseiller en éducation chrétienne, Commission scolaire de la Côte-du-Sud	1993 (2 ^e)	Montmagny
Venditti-Milot, Raymonde	Conseillère en éducation chrétienne, Commission scolaire Les Écores	1991 (2 ^e)	Laval
Membre adjoint d'office			
Tremblay, Paul	Sous-ministre associé pour la foi catholique		
Secrétaire			
Malette, Guy			

Comité protestant

Par le décret 1214-90 du 22 août 1990, le gouvernement a nommé au Comité protestant, sur recommandation du Conseil :

- Monsieur James-R. Bissell, de Cowansville, à titre de représentant des éducateurs, pour un second mandat se terminant le 31 août 1993;
- Madame Marthe Laurin, de Montréal, à titre de représentante des confessions protestantes, pour un second mandat se terminant le 31 août 1993;
- Madame Jean Poirier, de Senneterre, à titre de représentante des parents, pour un second mandat se terminant le 31 août 1993;
- Monsieur Glenn Smith, de Laval, à titre de représentant des confessions protestantes, pour un second mandat se terminant le 31 août 1993;
- Madame Margaret Mitchell, de Dollard-des-Ormeaux, à titre de représentante des éducateurs, pour un mandat se terminant le 31 août 1993, en remplacement de madame Barbara Trigger.
- Monsieur Allan Locke a été réélu pour un an, soit jusqu'au 31 août 1991, à la présidence du Comité protestant.

Composition — Comité protestant

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Représentants des Églises			
Laurin, Marthe	Éducatrice retraitée, membre de l'Église Unie	1993 (2 ^e)	Montréal
Morris, Charles	Prêtre, Église anglicane Trinity	1992	Cowansville
Robinson, Quentin	Animateur jeunesse	1991	Pointe-Claire
Smith, Glenn	Pasteur, Direction chrétienne inc.	1993 (2 ^e)	Laval
Représentants des parents			
Locke, Allan	Président du Comité protestant	1991 (2 ^e)	Pointe-Claire
Eatock, Ruth	Présidente, Commission scolaire Richelieu-Valley	1991	Saint-Bruno
Fisher, John Russell	Pasteur, Onward Gospel Church	1992	Lachine
Poirier, Jean	Présidente, Commission scolaire protestante Northwestern Quebec	1993 (2 ^e)	Senneterre
Représentants des éducateurs			
Bissell, James R.	Directeur général, Commission scolaire régionale protestante District of Bedford	1993 (2 ^e)	Cowansville
De Silva, Danford E.	Directeur régional, Commission des écoles protestantes du Grand Montréal	1991 (2 ^e)	Dollard-des-Ormeaux
MacWhirter, Anne	Enseignante, École institutionnelle New-Carlisle, Commission scolaire régionale Gaspésia	1992 (2 ^e)	Paspébiac
Mitchell, Margaret	Conseillère pédagogique en enseignement moral et religieux, Commission scolaire Lakeshore	1993	Dollard-des-Ormeaux
Murray, Bryden	Directeur adjoint, École secondaire Beaconsfield, Commission scolaire Lakeshore	1992 (2 ^e)	Pointe-Claire
Stutt, Howard A.	Retraité de l'enseignement supérieur	1992 (2 ^e)	Beaconsfield

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Visser, Aline Rahal	Enseignante, École secondaire Andrew Stuart Johnson Memorial, Commission scolaire Eastern Quebec	1991 (2 ^e)	Thetford-Mines
Membre d'office			
D'Aoust, David C.	Sous-ministre associé pour la foi protestante		
Secrétaire			
Kuntz, Harry			

Commission de l'enseignement primaire

Le Conseil a renouvelé pour un an, soit jusqu'au 31 août 1991, le mandat de monsieur Serge Fontaine, de Dollard-des-Ormeaux, à la présidence de la Commission de l'enseignement primaire.

En outre, il a renouvelé les mandats de trois membres, soit :

- Madame Louise Pouliot, de Victoriaville, pour un mandat se terminant le 31 août 1992;
- Monsieur Michel Carbonneau, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1993;

— Monsieur Kenneth Chisholm, de Beaconsfield, pour un mandat se terminant le 31 août 1993;

Trois nouveaux membres ont été nommés à cette Commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1993 :

- Madame Louise Capra, de Sainte-Victoire;
- Madame Simone Gress-Azzam, de Laval;
- Madame Lise Guertin, de Beloeil.

Composition — Commission de l'enseignement primaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Fontaine, Serge	Président de la Commission*, Directeur régional, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1991	Dollard-des-Ormeaux
Archambault, Roch	Directeur des services éducatifs, Commission scolaire de Sainte-Croix	1991	Laval-des-Rapides
Baribeau, Colette	Professeure, Département des sciences de l'éducation, Université du Québec à Trois-Rivières	1992	Cap-de-la-Madeleine
Bédard, Pierre	Analyste en approvisionnement, Ultramar Canada	1991	Boucherville
Capra, Louise	Enseignante en orthopédagogie, Commission scolaire de Sorel	1993	Sainte-Victoire
Carbonneau, Michel	Professeur agrégé et responsable des programmes facultaires, Formation des maîtres, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1993 (2 ^e)	Montréal
Carrier, Roger	Directeur, École Saint-Esprit, Commission scolaire catholique de Sherbrooke	1991	Sherbrooke
Chanda, Ingrid	Commissaire d'école, Commission scolaire de Sept-Îles	1991	Sept-Îles

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Chisholm, Kenneth	Directeur adjoint pour l'enseignement primaire, Commission scolaire de Lakeshore	1993 (2 ^e)	Beaconsfield
Gress-Azzam, Simone	Conseillère pédagogique, Office des relations interculturelles, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993	Laval
Guertin, Lise	Enseignante, Commission scolaire l'Argile Bleue	1993	Beloeil
Labrecque-Marcoux, Huguette	Conseillère provinciale, Association féminine d'éducation et d'action sociale	1992	Saint-Jean-Chrysostome
Leblanc, Nicole	Conseillère pédagogique, Commission scolaire Des Îlets	1991	Charlesbourg
Léveillé-Falardeau, Nicole	Conseillère pédagogique, Commission scolaire des Découvreurs	1992	Sainte-Foy
Pouliot, Louise	Enseignante, École Saint-David, Commission scolaire de Victoriaville	1992 (2 ^e)	Victoriaville

Coordonnatrice

Vincent, Suzanne

* La présidence est assumée par un membre du Conseil nommé par ses collègues à ce poste pour un mandat d'un an renouvelable.

Commission de l'enseignement secondaire

Madame Louise Allaire, d'Outremont, a été nommée présidente de la Commission de l'enseignement secondaire pour un an, soit jusqu'au 31 août 1991.

Le Conseil a renouvelé les mandats de monsieur Keith Henderson, d'Aylmer, jusqu'au 31 août 1992 et de monsieur Jean Le Guillou, de Dollard-des-Ormeaux, jusqu'au 31 août 1993.

En outre, il a nommé quatre nouveaux membres à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1993 :

- Monsieur Michel Monette, de Châteauguay;
- Monsieur Michel Saint-Onge, de Montréal;
- Madame Nicole Robitaille, de Lennoxville;
- Madame Estair Stotland, de Mont-Royal.

Composition — Commission de l'enseignement secondaire

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Allaire, Louise	Présidente de la Commission, Professeure agrégée, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal	1991	Outremont
Audy, Jacques	Docteur en sciences de l'éducation	1992 (2 ^e)	Québec
Boisjoli, Guy	Directeur des services professionnels, Pavillon Jeunesse de Joliette	1991 (2 ^e)	Lanoraie-d'Autray
Deneault, Marie-Hélène	Coordonnatrice régionale, Centre de loisirs scientifiques de la région de Montréal	1991	Montréal
Gauvreau, Mario	Conseiller pédagogique, Commission scolaire Miguasha	1992 (2 ^e)	Saint-Jules-de-Cascapédia

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Henderson, Keith	Directeur des services pédagogiques, Collège de l'Outaouais	1992 (2 ^e)	Aylmer
Le Guillou, Jean	Administrateur scolaire retraité	1993 (2 ^e)	Dollard-des-Ormeaux
Monette, Michel	Directeur des services éducatifs par interim, Commission scolaire Châteauguay	1993	Châteauguay
Palacio-Quintin, Ercilia	Professeure titulaire, Département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières	1991	Trois-Rivières
Pépin, Denis	Enseignant, Polyvalente Le Boisé, Commission scolaire de Victoriaville	1991	Victoriaville
Robitaille, Nicole	#Enseignante au secondaire, Commission scolaire de Coaticook	1993	Lennoxville
Saint-Onge, Michel	Adjoint au directeur des services pédagogiques, Commission scolaire de Coaticook	1993	Montréal
Savard, Hélène	Psycho-éducatrice, École des Sentiers, Commission scolaire Des Îlets	1991	Saint-Jean-Chrysostome
Stotland, Estair	Administratrice, Commission des écoles protestantes du Grand-Montréal	1993	Mont-Royal
Trahan, Lucie	Conseillère en orientation, Commission scolaire Les Écores	1992	Lachenaie
Coordonnateur			
Bordage, Jacques			

Commission de l'enseignement supérieur

Le Conseil a renouvelé pour un an, soit jusqu'au 31 août 1991, le mandat de monsieur Paul Inchauspé, d'Outremont, à la présidence de la Commission de l'enseignement supérieur.

En outre, il a renouvelé le mandat d'un membre, monsieur Jacques Tousignant, de Sillery, jusqu'au 31 août 1993.

Quatre nouveaux membres ont été nommés à cette Commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1993 :

- Madame Nadia Assimopoulos, de Mont-Royal;
- Monsieur Stanley G. French, de Montréal;
- Monsieur André Gauthier, de Sept-Îles;
- Monsieur Alain Beaulieu, de Saint-Laurent.

Composition — Commission de l'enseignement supérieur

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Inchauspé, Paul	Président de la Commission, Directeur général, Cégep Ahuntsic	1991	Outremont
Assimopoulos, Nadia	Conseillère en analyse de programmes, Vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche, Université de Montréal	1993	Mont-Royal
Auger, Jean	Professeur et directeur du module d'enseignement préscolaire et primaire, Université du Québec à Chicoutimi	1991	Chicoutimi

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Beaulieu, Alain	Vice-président aux ressources humaines, Provigo Distribution Inc.	1993	Saint-Laurent
Desautels, Gil	Directeur, Bureau des diplômés, Université du Québec à Montréal	1991 (2 ^e)	Montréal
Ducharme, Solange	Conseillère pédagogique, Cégep de Sherbrooke	1991	Sherbrooke
French, Stanley G.	Professeur de philosophie, Université Concordia	1993	Montréal
Gauthier, André	Conseiller en orientation, Cégep de Sept-Îles	1993	Sept-Îles
Goerlach, Luce	Directrice des services pédagogiques, Cégep du Vieux-Montréal	1992	Outremont
Labrosse, Céline	Étudiante en linguistique, représentante étudiante de la Faculté des lettres à la Commission des études, Université du Québec à Montréal	1991	Sainte-Foy
Lacour-Brossard, Louise	Professeure d'histoire, Cégep Édouard-Montpetit	1992	Mont-Royal
Laliberté, Jacques	Membre du groupe recherche-action, Programme Performa, Faculté d'éducation, Université de Sherbrooke	1992 (2 ^e)	Montréal
Lallier, Alain	Directeur général, Cégep du Vieux Montréal	1991	Trois-Rivières
Marton, Philippe	Professeur titulaire, Faculté des sciences de l'éducation, Université Laval	1992 (2 ^e)	Charny
Tousignant, Jacques	Directeur de la planification et de la recherche institutionnelle, Université du Québec	1993 (2 ^e)	Sillery
Coordonnateur			
Ayotte, Robert			

Commission de l'éducation des adultes

Le Conseil a renouvelé pour un an, soit jusqu'au 31 août 1991, le mandat de monsieur André Marchand, de Pointe-aux-Trembles, à la présidence de la Commission de l'éducation des adultes.

En outre, le Conseil a nommé quatre nouveaux membres à cette commission, pour un mandat se terminant le 31 août 1993 :

- Monsieur Jacques Lefebvre, de Roberval;
- Madame Jacqueline Nadeau Martin, de Cap-de-la-Madeleine;
- Madame Anna Poulsen, de Montréal;
- Monsieur François Leduc, de Baie-Comeau.

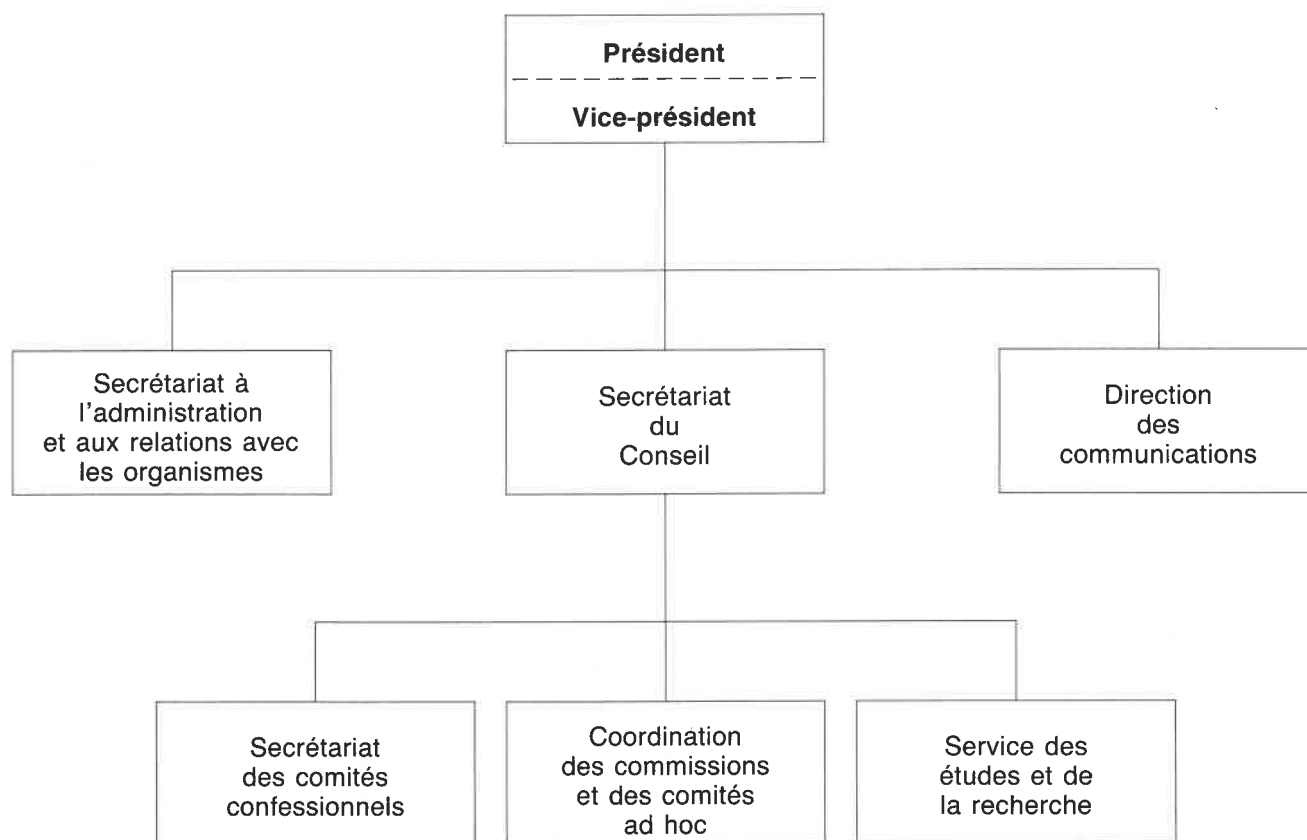
Enfin, le Conseil a nommé trois nouveaux membres pour combler des sièges devenus vacants suite à la démission de leur titulaire. Il s'agit de :

- Madame Lucille Pettigrew, de Sainte-Pétronille, pour un mandat se terminant le 31 août 1991, en remplacement de monsieur André Métivier qui a démissionné le 4 octobre 1990;
- Madame Michèle Lacroix, de Montréal, pour un mandat se terminant le 31 août 1992, en remplacement de monsieur Roger Matte qui a démissionné le 14 janvier 1991;
- Madame Guadalupe Vento, de Québec, pour un mandat se terminant le 31 août 1992, en remplacement de madame Aoura Bizzarri qui a démissionné le 26 octobre 1990.

Composition — Commission de l'éducation des adultes

Nom	Fonction	Mandat se terminant le 31 août	Lieu de résidence
Marchand, André	Président de la Commission, Directeur général, Commission scolaire des Laurentides	1991	Pointe-aux-Trembles
Bellavance, Guy	Directeur général, Commission de formation professionnelle d'Estrie	1991	Stoke
Bizzarri, Aoura (démission 90-10-26)	Coordonnatrice, Collectif des femmes immigrantes du Québec	1992	Montréal
Carrier, Robert	Doyen des affaires départementales, Université du Québec à Rimouski	1991	Saint-Anaclet
Cayer-Daigle, Kathy	Conseillère en orientation, Commission de formation professionnelle de la Montérégie	1992	Coteau-du-Lac
Doré, Claude	Surintendant, Santé et sécurité, Les papiers fins Domtar	1991	Fleurimont
Dupuis-Lessard, Jeannette	Directrice des centres d'éducation des adultes Le Filion et Mère-Bruyère, Centre Le Filion	1992	Rouyn-Noranda
Lacroix, Michèle	Vice-présidente aux ressources humaines, Trust Royal	1992	Verdun
Leduc, François	Conseiller pédagogique, Service de l'éducation permanente, Cégep de Baie-Comeau	1993	Baie-Comeau
Lefebvre, Jacques	Coordonnateur du Service d'éducation permanente, Centre écologique du Lac St-Jean	1993	Roberval
Matte, Roger (démission 91-01-14)	Directeur du développement organisationnel, Bombardier inc.	1992	Valcourt
Métivier, André (démission 90-10-15)	Directeur général, Centre local de services communautaires de la Basse-Ville	1991	Lévis
Morin, Jacques	Administrateur scolaire à la retraite	1991	Sherbrooke
Nadeau-Martin, Jacqueline	Vice-présidente provinciale, Association féminine d'éducation et d'action sociale	1993	Cap-de-la-Madeleine
Pettigrew, Lucille	Conseillère pédagogique, Éducation des adultes, Commission des écoles catholiques de Québec	1991	Sainte-Pétronille
Poulsen, Anna	Enseignante, Centre James Lyng, Commission des écoles catholiques de Montréal	1993	Montréal
Vento, Guadalupe	Directrice, Centre international des femmes (Québec)	1992	Québec
Coordonnateur			
Lamontagne, Paul-Henri			

Organigramme du Secrétariat du Conseil supérieur de l'éducation



Le Secrétariat

Direction

- Monsieur Robert Bisailon, président du Conseil.
- Monsieur Marcel R. Fox, vice-président

Secrétariat du Conseil

- Monsieur Jean Proulx, secrétaire du Conseil;
- Monsieur Alain Durand, secrétaire conjoint du Conseil;

- Monsieur Guy Mallette, secrétaire du Comité catholique;
- Monsieur Harry Kuntz, secrétaire du Comité protestant.

Service des études et de la recherche

- Madame Susanne Fontaine, coordonnatrice

Direction des communications

- Monsieur Jean-R. Deronzier, directeur.

Effectif autorisé au 1^{er} avril 1990

	Hors cadres et cadres supérieurs	Cadre intermédiaire	Professionnels	Techniciens	Employés de bureau	Total
Présidence et vice-présidence des instances du Conseil	3	—	—	—	1	4
Secrétariat du Conseil	3	—	10	—	6	19
Secrétariat à l'administration et aux relations avec les organismes	1	1	—	—	2	4
Communications et documentation	1	—	2	2	1	6
Total	8	1	12	2	10	33

Ressources financières

Budget et dépenses en milliers de dollars

Année financière se terminant le 31 mars 1991

Programme : 02 — Consultation

Élément : 01 — Conseil supérieur de l'éducation

Supercatégories Catégories	Crédits votés	Budget modifié	Dépenses
31 — Fonctionnement — personnel			
01 — Traitements	1 400,3	1 418,1	1 311,6
02 — Autres rémunérations	60,0	60,0	122,9
Sous-total	1 460,3	1 478,1	1 434,5
91 — Fonctionnement — autres dépenses			
03 — Communications	183,7	183,7	178,8
04 — Services professionnels	467,9	477,9	489,0
05 — Entretien et réparations	10,2	10,2	6,4
06 — Loyer	6,0	6,0	5,0
07 — Fournitures	58,0	58,0	54,4
08 — Équipement	15,9	15,9	18,5
11 — Autres dépenses	0,5	0,5	0,1
Sous-total	742,2	752,2	752,2
92 — Capital			
08 — Équipement	25,0	25,0	24,0
Sous-total	25,0	25,0	24,0
Total	2 227,5	2 255,3	2 210,7

Composition typographique: Mono-Lino inc.

Achévé d'imprimer en octobre 1991
sur les presses de l'imprimerie
Laurentide Inc. à Loretteville



Gouvernement du Québec
Conseil supérieur
de l'éducation



Imprimé sur papier
contenant 50% de fibres recyclées
dont 10% désencrées.

ISBN 2-551-14870-7

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION



QCSE001847

50-0145

2,00 \$